

# **Modèle de lettre à reproduire et à renseigner avant de l'envoyer à l'Inspecteur d'Académie par la voie hiérarchique (s/c de l'IEN) le Lundi 17 novembre 2008 avant 17 h**

Nom.....

Prénom.....

Affectation.....

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le gouvernement a supprimé 11 200 postes d'enseignants à cette rentrée scolaire et a fait voter 13 500 suppressions supplémentaires pour la rentrée prochaine, dont 6000 dans le primaire : 3000 postes RASED et 3000 places en moins au concours CRPE alors que 20 000 élèves supplémentaires sont attendus dans les écoles en septembre !

De plus, le ministère, de manière unilatérale, projette la création d'EPEP, d'une agence nationale du remplacement et des modifications conséquentes dans les opérations des mouvements départementaux visant à la fin de l'équité et de la transparence.

Ces mesures sont destructrices pour le Service Public d'Éducation et pèseront négativement sur l'avenir de nos élèves ainsi que dans le traitement de la difficulté scolaire.

La limite de l'acceptable est largement dépassée. C'est le métier et l'engagement professionnel des enseignants des écoles qui sont dévalorisés, critiqués et remis en cause en permanence.

Avec leurs organisations syndicales, les enseignants s'opposent aux suppressions massives de postes qui remettent en cause les missions de la Fonction Publique. Ils revendiquent l'ouverture de négociations portant sur l'ensemble de ces dossiers.

La loi n°2008-790 du 20/08/08 imposant «à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48h avant la grève son intention d'y participer», je vous informe que j'ai l'intention d'être en grève le 20 novembre 2008.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre «est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil» (article L133-5).

Le

Signature :